



Compte rendu et procès-verbal du conseil municipal du 21 mars 2018

Sont présents : Monsieur Gérard Leguay, Madame Annick Niporte, Madame Antoinette Graff, Monsieur Dominique Duchamp, Monsieur Christian Albert, Madame Michèle Baudoin, Monsieur Philippe Brunot, Madame Marie-Luce Bon, Madame Nathalie Weill, Monsieur Jean-Michel Bon, Madame Claudine Lenet, Madame Nathalie Vieillard, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Rémy Aubry.

Absents Excusés : Monsieur Serge Bavard (procuration à Madame Annick Niporte), Madame Sandrine Renault (procuration à Madame Nathalie Vieillard), Madame Olga Pecaud (procuration à Madame Maire Luce Bon), Monsieur Christophe Leloup (procuration à Monsieur Christophe Louet)

Absent : Monsieur Philippe Michaud

Madame Michèle Baudoin est désignée secrétaire de séance

Soit 14 présents 4 procurations et 1 absent.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 29 janvier 2018.

Le conseil municipal par 17 voix pour et 1 abstention (Christian Albert) approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 29 janvier dernier.

Afin de respecter les procédures concernant les différents votes, et comme l'a rappelé Monsieur Christian Albert, le maire, propose au conseil municipal de soumettre à l'avis des conseillers d'abord les comptes de gestion et ensuite les comptes administratifs.

1- Compte de gestion 2017 - Commune- Eau et assainissement-centre d'hébergement-lotissement

Le maire annonce les résultats de l'exercice 2017 pour chacun des comptes de gestion.

Ils sont identiques aux comptes administratifs dont les éléments sont indiqués dans le point N°2.

Monsieur Christian Albert souhaite avoir la copie des éléments synthétiques des comptes de gestion (fiches Hélios), Ces éléments sont donc envoyés en pièces jointes avec le compte rendu.

De plus, il regrette l'absence de Monsieur le receveur, celui-ci étant toujours absent au conseil municipal de Selongey, surtout lorsque les comptes de la commune sont à l'ordre du jour.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion de l'exercice 2017.

2- Comptes administratifs 2017 - Commune- Eau et assainissement - Centre d'hébergement - Lotissement

Madame Annick Niporte présente les comptes administratifs 2017. Le maire ne participe pas au vote.

Des précisions sont apportées en fonction des demandes des conseillers sur le détail des dépenses de certains comptes.

- Concernant le budget principal, chapitre 011, Monsieur Christian Albert est satisfait de la baisse des dépenses.
- Concernant le budget principal, chapitre 012, il a été nécessaire de recruter des agents contractuels afin de pallier l'absence des agents en arrêt maladie ou accident du travail.
- Concernant le budget annexe eau et assainissement, Monsieur Christian Albert propose une baisse significative du prix de l'eau puisque ce budget est largement excédentaire. Il souhaite que lui soit communiqué la somme totale des investissements réalisés depuis 2008 afin de comparer les éléments avec le programme établi dans le diagnostic de 2009.

Le maire rappelle que les travaux sont programmés pour les années à venir, et parallèlement l'agence de l'eau ne dispose plus des crédits nécessaires pour subventionner les projets qui ne sont pas prioritaires, de plus un diagnostic des réseaux doit être réalisé afin d'évaluer les travaux à faire sur les 10 prochaines années.

- Concernant le budget lotissement, le maire précise qu'il n'y a eu aucuns travaux cette année.

Christian Albert demande s'il y aura un solde excédentaire à la fin de ce programme. Il est précisé que le prix de vente a été fixé à minima, en fonction du coût des travaux.

Ainsi, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, approuve chacun des comptes administratifs 2017 comme suit :

Compte administratif 2017- commune

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017 du service principal comme suit :

- Total dépenses de fonctionnement : 2 199 541.34 €
- Total recettes de fonctionnement 2 698 206.80 €
- Total dépenses d'investissement : 1 728 512.47 €
- Total recettes d'investissement 1 555 384.92 €

Compte administratif 2017 budget de l'eau et de l'assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017 du budget de l'eau et de l'assainissement comme suit :

- Total dépenses de fonctionnement : 131 842.65 €
- Total recettes de fonctionnement 239 710.36 €
- Total dépenses d'investissement : 256 196.07 €
- Total recettes d'investissement 178 653.74 €

Compte administratif 2017 – budget lotissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité approuve le compte administratif 2017 du budget lotissement comme suit :

- Total dépenses de fonctionnement : 0 €
- Total recettes de fonctionnement 0 €
- Total dépenses d'investissement : 0 €
- Total recettes d'investissement 0 €

Compte administratif 2017 – budget annexe « centre d'hébergement »

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2017 du budget centre d'hébergement comme suit :

- Total dépenses de fonctionnement : 25 877.00 €
- Total recettes de fonctionnement 55 758.65 €
- Total dépenses d'investissement : 10 783.51 €
- Total recettes d'investissement 0 €

3- Bilan 2017 des acquisitions et cessions

Le maire donne lecture de ce bilan.

En premier point, monsieur Christian ALBERT fait remarquer, comme l'année précédente, qu'il n'est pas fait état des échanges.

En l'espèce il est précisé qu'il n'y a pas eu d'échanges de terrains en 2017.

En second point, il a répertorié le nombre de délibérations décidant des cessions, acquisitions et échanges de terrain. Il constate qu'un grand nombre de délibérations n'ont pas été suivies d'effet, et demande un bilan détaillé lors d'un prochain conseil municipal.

En troisième point, il constate que deux terrains effectivement vendus n'ont pas été mentionnés dans ce bilan, il s'agit de terrain du lotissement de Grenand.

4- Contrat « Cap 100 % Côte d'Or »

Monsieur Christian Albert souligne que le montant du projet de rénovation de la mairie indiqué dans le contrat, à savoir 825 000 €, ne correspond pas à celui annoncé lors d'un précédent conseil soit 727 000. Il est précisé que le montant retenu par le conseil départemental comprend toutes les études ainsi qu'une marge de révision de prix.

De plus, il fait remarquer que le panneau de chantier n'indique aucune somme de financement.

Le maire précise que la commune attend les arrêtés d'attributions de toutes les subventions pour faire réaliser ce panneau

Ainsi, la commune commence les travaux avec les autorisations des co-financeurs sans connaître le montant de la subvention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat cap 100 % Cote d'Or.

5- Affouages 2018

Pour l'année 2018, des affouages sont attribués sur la parcelle cadastrée ZM 77. Le conseil municipal fixe, à l'unanimité le prix de l'affouage à 25 €.

6- Salle des mariages- changement de lieu

L'hôtel de ville étant en travaux, la commune a informé le Service civil du parquet de la délocalisation de la salle des mariages, dans la salle de réunion située au 1^{er} étage de la médiathèque. Le conseil municipal, à l'unanimité, confirme que la salle de réunion « paraît propre à suppléer l'habituelle salle des mariages ».

7- Association foncière de Selongey et Orville- désignation des membres

Conformément à l'article R133-3 du code rural, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne 6 propriétaires en qualité de membres du bureau de l'association foncière comme suit : Monsieur Jean Pascal Briotet, Monsieur Emmanuel Brunot, Monsieur Joseph De Bucy, Monsieur Christophe Louet, Monsieur Nicolas Mangin, Monsieur Michel Verney. Monsieur Christophe Louet ne prend pas part au vote, toutefois, il répond aux questions de Monsieur Christian Albert concernant les modalités de renouvellement des membres de l'association foncière, ceux-ci étant désignés pour moitié et pour 6 ans par le conseil municipal.

1- Informations diverses et questions des conseillers

- Sur proposition du maire, le conseil municipal adopte une motion pour la dignité des personnes âgées et des professionnels en EPHAD et à domicile.
- Le maire informe le conseil que les travaux de voirie rue de Grenand débiteront le 23 mars.
- La commune étudie l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ses terrains.
- Budget 2018 : la commune dispose à ce jour de très peu d'éléments financiers pour établir le budget 2018 qui devra être voté au prochain conseil municipal.
- Foyer communal : la commune doit trouver une solution technique au meilleur rapport qualité prix afin d'étanchéifier la toiture en cas de neige.

Interventions de Monsieur Christian Albert :

- L'arbre coupé au champ de mars

Le maire précise que cet arbre était trop près du mur riverain, et qu'il était nécessaire de le couper.

- La convention SEB concernant l'utilisation du « parking cailloux »

Le maire précise que l'usage du parking est conforme aux exigences de la commune, les riverains demandeurs ont accès au parking.

- Le prix de l'eau moyen pour 120 m² au 1er janvier 2018, (déjà demandé lors du conseil municipal de décembre). La réponse lui sera communiquée dans les meilleurs délais.

- Il conteste la rédaction du dernier compte rendu concernant l'invitation au repas de fin d'année pour les personnes âgées, le dernier compte rendu fait mention de « sur la base d'éléments disponibles en mairie » alors que les termes exacts sont « sur la base de la liste électorale ».

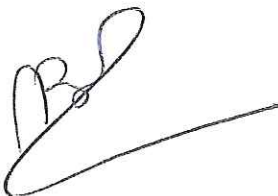
- Il souhaite obtenir la liste des membres de la commission des impôts directs déterminée par la préfecture. La réponse lui sera communiquée dans les meilleurs délais.

- Il souhaite que la note synthétique budgétaire envoyée depuis 2015 à la préfecture, soit également présentée en conseil municipal.

La séance est levée à 22h20.

Le secrétaire de séance

Madame Michèle Baudoin



Le maire

Gérard Leguay



